



Vigne

Edition **Limousin**

N°07
22/05/2019



Animatrice filière

Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine
celine.vachon@na.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice :
Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Limousin N°7
du 21/05/2019 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Gel

- Reprise de végétation hétérogène.

Phénologie

- Stade moyen : 15 (boutons floraux agglomérés) à 17 (boutons floraux séparés) sur vignes non gelées.

Mildiou

- Surveillez l'évolution des prévisions météo (hauteur de pluie) pour anticiper les 1^{ères} contaminations de masse.

Oïdium

- La période de risque est en cours ou imminente sur les parcelles et/ou cépages tardifs.

Cicadelles de Flavescence dorée

- Consultez l'[arrêté préfectoral 2019](#)













Météo

• Données de la semaine dernière (du 13/05 au 19/05 inclus)

Pluviométrie (cumul) :

- Station météo d'Objat (19) : 15,6 mm
- Station météo de Branceilles (19) : 24,6 mm
- Station météo de Verneuil sur Vienne (87) : 16 mm

• Prévisions du 22 au 27 mai 2019

		Mer 22	Jeu 23	Ven 24	Sam 25	Dim 26	Lun 27
Corrèze	Températures	7-23	10-25	12-17	10-21	10-23	11-24
	Tendances						
Haute-Vienne	Températures	9-22	10-24	12-17	10-18	11-20	11-21
	Tendances						

Stades phénologiques

NB : Pas d'observation cette semaine sur le vignoble de Verneuil sur Vienne.

Suite aux températures de ces dernières semaines, le feuillage est plutôt pâle sur le vignoble.

Sur les parcelles touchées par le gel, la reprise de végétation a démarré pour les parties les moins touchées, cependant il est encore difficile de savoir si les inflorescences poursuivront un développement normal. Quant aux ceps les plus touchés, la reprise démarre.

Sur les parcelles non gelées, les stades oscillent entre le stade 15 et le stade 17.



**Stade 12 :
grappes visibles**
(Crédit photo : CRA N-A)



**Stade 15 : boutons
floraux agglomérés**
(Crédit photo : CRA N-A)



**Stade 17 :
boutons floraux séparés**
(Crédit photo : IFV)

Rappel des stades selon l'échelle numérique Eichhorn & Lorenz :

Stade 15 : boutons floraux agglomérés

Stade 17 : boutons floraux séparés

NB : Compte tenu des impacts du gel sur le vignoble, il n'y aura pas cette année, de témoin non traité suivi en Limousin.

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

• Éléments de biologie

Où chercher les foyers primaires ?

Les toutes premières taches sont généralement visibles sur la végétation basse, à proximité du sol. Elles présentent une forme caractéristique en tache d'huile. Les fructifications qui vont ensuite se former à la face inférieure de la feuille contaminée assurent les contaminations secondaires.

L'apparition des premiers foyers est un phénomène épars, difficilement détectable et non simultané sur l'ensemble des parcelles. L'observation doit donc être la plus soignée et la plus large possible.

La durée d'incubation entre les premières contaminations et l'expression des symptômes est en moyenne de 7 à 10 jours en conditions optimales, mais peut atteindre une vingtaine de jours pour des températures fraîches (situation plus courante en période printanière).



Symptômes de mildiou sur feuilles (Crédit photos : IFV Sud-Ouest)
A gauche : tache d'huile sur la face supérieure
A droite : fructifications blanches sur la face inférieure



Comment valider un foyer primaire ?

Au printemps, d'autres décolorations de la feuille peuvent être confondues avec des taches d'huile de mildiou (phytotoxicité dés herbant, oïdium, thrips ...). En cas de doute, un test de sporulation permet de confirmer l'origine de la tache. Pour cela, mettez la feuille « tachée » dans un sac plastique avec un coton imbibé d'eau. Après quelques heures (Ex : une nuit à 20°C), l'apparition d'un feutrage blanc à la face inférieure de la feuille confirme qu'il s'agit d'un symptôme de mildiou.

• Situation au vignoble

Aucun symptôme observé au vignoble.

• Données de la modélisation (Potentiel système)

La modélisation est réalisée à partir des données météo des stations d'Objat (19) et Verneuil sur Vienne (87).

J = 20 mai 2019

Situation de J-7 à J :

Suite aux pluies survenues, la pression exercée par le mildiou est, à ce jour, en hausse mais reste encore faible. Du fait de cette faible pression, les pluies de la semaine dernière n'ont pas permis de déclencher la modélisation de contaminations de masse sur ces 2 secteurs. Seules des contaminations élites ont pu avoir lieu mais restent de très faible intensité.

Simulation de J à J+10 :

La pression exercée par le mildiou devrait poursuivre sa hausse : elle devrait rester faible sur le secteur d'Objat mais devenir moyenne sur le secteur de Verneuil.

Sur le secteur de Verneuil, les contaminations de masse pourraient s'enclencher après un cumul de 15 mm (ex : 8+5 mm en fin de semaine + 4 mm en milieu de semaine suivante) alors que sur le secteur d'Objat, il faudrait plus de 30 mm cumulés ou 25 mm en une fois.

Évaluation du risque :

La végétation, pour les rameaux non gelés, est réceptive. Le facteur déterminant est maintenant le régime des pluies.

D'après le modèle, la pression deviendrait moyenne à faible, mais les épisodes pluvieux annoncés sur cette fin de semaine pourraient engendrer des contaminations.

Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques notamment en terme de hauteur de pluie, afin d'anticiper les 1^{ères} contaminations de masse.

Méthodes alternatives :

- Éliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).
- Limiter la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer les couverts semés, drainage, combler les mouillères...).

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Oïdium (*Erysiphe necator*)

• Situation au vignoble

Aucun symptôme à ce jour.

Évaluation du risque :

Sur les vignes non gelées, la période de sensibilité maximale qui démarre à la pré-floraison (stade 17) est en cours ou imminente. A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe.

Méthodes alternatives :

L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

De rares taches ponctuelles, mais sans pycnide, ont été observées sur 1 parcelle d'Allasac.

Taches de black-rot sur feuilles

(Crédit photo : Ephytia)



Évaluation du risque :

Dans les très rares situations ayant subi de fortes attaques les années antérieures, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse dès le stade 2-3 feuilles étalées. Dans ces parcelles, chaque pluie a pu et pourra engendrer des contaminations.

Surveillez l'apparition éventuelle de taches sur feuille cette semaine, notamment sur ces parcelles à historique, suite aux pluies de la dernière décade d'avril.

Méthodes alternatives :

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer les couverts semés, drainage, combler les mouillères...).

📖 Consultez la fiche « [black-rot](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Erinose (*Colomerus vitis*)

• Situation au vignoble

Quelques symptômes sont toujours observés sur certaines parcelles, mais l'intensité est faible.

Évaluation du risque :

La période à risque est en cours. La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'érinose lors des campagnes précédentes.

Symptômes d'érinose sur Gamay à Verneuil sur Vienne (87)

(Crédit photo : CRA N-A)



Méthodes alternatives :

- Favorisez la présence des typhlodromes.
- L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

📖 Consultez la fiche « [érinose](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Vers de la grappe

Pour rappel, le réseau régional suit régulièrement cette problématique sur les vignobles du Limousin sans que toutefois une nuisibilité des vers de grappes ait été constatée. Les relevés des 7 pièges en place permettent de suivre la dynamique du vol des tordeuses.

• Situation au vignoble

1 seule capture d'eudémis en Corrèze.

➔ **Aucun risque à ce jour.**

Pour information, sur le vignoble Midi-Pyrénées, le vol d'eudémis est terminé.

Autres observations

Des **cercopes** (sanguins notamment), sans incidence sur la vigne, ont été régulièrement observés cette semaine en Corrèze.



Cercopis sanguin

(crédit photo : BSV AURA)

Sur les parcelles de Verneuil sur Vienne, des **cantharides** ont été observées sur la vigne, début et mi mai.

La présence de ces insectes, non inféodés à la vigne, reflète la biodiversité du vignoble favorisé par l'environnement diversifié des parcelles.



Cantharide observée à Verneuil sur Vienne (87)

(Crédit photo : CRA N-A)

Documents à consulter



- Un **Guide de l'Observateur** a été édité par le réseau des BSV Vigne Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre vignoble, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identification, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène.

- **Note technique commune « Gestion Résistances 2019 - Maladies de la vigne » :**
[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2019/Notes techniques 2019/Note commune resistances VIGNE 2019.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2019/Notes_techniques_2019/Note_commune_resistances_VIGNE_2019.pdf)

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 28 mai 2019

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, la Chambre départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M. Leymat) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M. Mage et M. Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".